SANCÉ échos

CAMVAL Communauté d'Agglomération Mâconnais · Val de Saône

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 44 • OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2008

Le mot du maire

1931 ?

Que peut-il bien se cacher sous ce chiffre ? Vous l'avez sans doute deviné, c'est le chiffre officiel, communiqué par **l'I.N.S.E.E** (**I**nstitut **N**ational de la **S**tatistique et des **É**tudes **É**conomiques) Bourgogne, de la population légale totale avec les doubles-comptes de notre commune, issue du dernier recensement et calculée à la date du 1er janvier 2008. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les 1865 habitants du recensement 1999, soit 66 habitants de plus pour près de 100 maisons ou appartements construits ou rénovés entre ces deux dates. Cette nouvelle population est prise en compte depuis le 1er janvier 2009 par les services de l'État. Ces populations légales seront actualisées tous les ans ; ainsi, nous recevrons, fin 2009, de nouveaux chiffres qui prendront effet le 1er janvier 2010.

Le constat est simple, la population vieillit et les maisons se vident de leurs jeunes habitants partis pour un emploi dans une autre ville ou une autre région. La commune termine en ce moment le programme « Cœur de villages plus » avec la fin des travaux de rénovation des trois logements impasse de Veyle et de la salle communale jouxtant le restaurant scolaire municipal, suivi de la démolition du local paroissial, à proximité de l'Église, prévue pour ce printemps.

En ce qui concerne les trois logements, les personnes intéressées par les locations peuvent, d'ores et déjà, se faire connaître en se présentant au secrétariat de Mairie. Quant aux trois logements de la rue de la Roche, ils sont tous loués depuis le 1er juillet dernier.

La sécurité, à laquelle nous sommes tous sensibles, n'a pas été oubliée avec la construction d'un tourne à gauche à l'intersection de la rue Beausoleil avec la rue du Château du Parc et la création de trottoirs pour les nombreux piétons empruntant cette voie.

L'année écoulée a été une année d'études et de réflexions sur de gros dossiers ; vestiaires du stade de la Grisière, maison des associations, projet de création d'une **Z.A.C** (**Z**one d'**A**ménagement **C**oncerté) d'habitat au centre Bourg et d'une **P.U.V** (**P**etite **U**nité de **V**ie) au Nord de la Mairie. Pour la maison des associations, nous avons déterminé, avec les présidents concernés, les surfaces idéales à construire. Pour l'heure, nous attendons les acquisitions foncières nécessaires à la poursuite de l'opération.

Pour la Z.A.C d'habitat, nous avons eu plusieurs réunions de travail avec les différents cabinets d'étude et la Sema Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud qui nous assiste dans le pilotage et la coordination des études préalables, pour aboutir en ce début d'année à la création de cette Z.A.C. La phase de négociation des terrains avec les propriétaires débute en ce moment. Là aussi, beaucoup de réflexions et de questions sur cette vaste opération prévue sur une quinzaine d'années environ.

Nous avons ici la possibilité de réaliser un beau projet, tant sur le plan environnemental qu'architectural, avec deux atouts majeurs : la maîtrise et la cohérence de cette opération. Ne laissons pas le centre de notre village aux mains de promoteurs trop avides de leurs propres intérêts. Pensons d'abord à ceux des Sancéens, mais la commune ne s'engagera pas dans cette démarche sans avoir les garanties suffisantes de résultats, et avec le Conseil Municipal nous serons très attentifs à l'étude financière prévisionnelle.

La P.U.V, prévue derrière la Mairie, a bien démarré, grâce à une enquête précise auprès de la population réalisée par des seniors Sancéens, et les premiers contacts avec nos partenaires institutionnels se déroulent actuellement.

Cette année, l'investissement important portera sur l'agrandissement des vestiaires du stade de la Grisière, et sur la rénovation de l'existant. Un groupe de la commission municipale « bâtiments communaux » a procédé au montage du dossier, et les travaux sont programmés pour la fin de la saison sportive.

Durant ces six dernières années, nous avons ainsi entrepris la remise en état de nos gros équipements sportifs ; salle de sports avec construction de la salle d'accueil, terrain de foot avec arrosage intégré et clôture, réfection complète des courts de tennis et en 2009, agrandissement des vestiaires du stade.

La **C.A.M.VAL** (**C**ommunauté d'**A**gglomération du **M**âconnais **VAL** de Saône) poursuit sa route avec, en 2008, un changement de président. A notre niveau, notons l'engagement en faveur d'une harmonisation des Écoles de Musique et notamment celle de SANCÉ. D'autres dossiers sont actuellement en cours, le plus important d'entre eux est celui de la Petite Enfance qui mobilise les élus depuis de longs mois avec la ferme intention d'aboutir à un accord et une cohésion pour tous les habitants de la C.A.M.VAL, malgré les difficultés rencontrées, mais non insurmontables, grâce à la volonté de tous les conseillers communautaires.

Je profite de cet éditorial pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans différentes associations et maintiennent ainsi un dynamisme fort. Grâce à l'ardeur que vous déployez, vous nous motivez et la commune restera toujours à vos côtés.

Je souhaite qu'en cette fin d'année où l'on parle beaucoup de récession, les entreprises puissent faire face à la crise économique qui s'installe et qui se durcira probablement en 2009. Nous devons tous être solidaires. Bonne année au personnel communal présent chaque jour à nos côtés. Nous travaillons tous pour votre bien-être en ayant toujours à l'esprit l'amélioration des services et du cadre de vie de nos concitoyens.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2009 et une excellente santé. ■

Roger MOREAU, Maire

Vœux du maire

Le 7 janvier au soir, toute la population était conviée à participer à la traditionnelle rencontre amicale d'échange des vœux qui s'est déroulée dans le cadre chaleureux de la Salle des Fêtes. Rien de protocolaire, mais avant tout le désir de rassembler la population autour de l'équipe qui a la charge de conduire les destinées de la commune.

La soirée a débuté par une prestation de l'orchestre de l'École de Musique Municipale, dirigé par Nicolas GATEAU.

Les Sancéens ont répondu massivement à l'invitation de Monsieur Roger MOREAU, Maire, et de son Conseil Municipal, prouvant ainsi leur intérêt pour les affaires communales. Après avoir salué l'assistance, il a présenté ses vœux : santé, bonheur, prospérité, beaucoup de satisfactions tant familiales que personnelles et professionnelles. Il a remercié et félicité ses adjoints pour leur précieuse collaboration, les conseillers municipaux pour leur participation active à la mise en place des différents travaux, le personnel communal qui, au service de la population, remplit bien sa mission, les membres actifs du **C.C.A.S** (**C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale), les bénévoles du Comité de fleurissement, les enseignantes, les professeurs de l'École de Musique Municipale, les responsables d'associations, la Police Nationale, les pompiers, et les commerçants et artisans. En un mot, toutes les personnes qui prennent une part active dans la vie de la commune.

Plus de deux cent cinquante personnes ont pu entendre Monsieur le Maire rappeler les réalisations 2008 et évoquer les projets ou réalisations en cours, tels que le projet de création d'une **Z.A.C** (**Z**one d'**A**ménagement **C**oncerté) d'habitat au centre Bourg, et d'une **P.U.V** (**P**etite **U**nité de **V**ie) au Nord de la Mairie, la construction d'une maison des associations, et la rénovation et l'agrandissement des vestiaires du stade de la Grisière, dont les travaux sont prévus pour cette année 2009.

Les auditeurs ont pu également être informés du changement de président de la **C.A.M.VAL** (**C**ommunauté d'**A**gglomération du **M**âconnais **VAL** de Saône), et de l'avancement des dossiers pris en charge par cette structure intercommunale. Monsieur le Maire a cité les réalisations marquantes, avec la remise en état de la piscine d'Azé, équipement important pour dynamiser le tourisme dans ce secteur. Puis, il a rappelé que la commune de SANCÉ a bénéficié en 2007 d'un fonds de concours de 22 000 € pour la voirie de la Zone des Noyerets et tout récemment notre École de Musique Municipale s'est vu octroyée une aide financière de 15 200 €. Cette subvention a profité directement aux utilisateurs, puisque les tarifs ont été revus à la baisse de 53 %.

Dans son propos, il a aussi évoqué : la création d'une **Z.A.E** (**Z**one d'**A**ctivités **É**conomique) d'intérêt communautaire d'au moins dix hectares, la mise en place du **S.CO.T** (**S**chéma de **CO**hérence **T**erritoriale) qui permettra de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire, et, bien sûr, le dossier de la Petite Enfance.

C'est Monsieur Henri VOUILLON, premier adjoint, qui, au nom du nouveau Conseil Municipal, a présenté à Monsieur le Maire, à son épouse et à ses proches, tous ses meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite. Cette sympathique réception s'est terminée par le verre de l'amitié où chacun a pris plaisir à partager quelques toasts et à poursuivre les conversations. ■

Pour une remise en forme à Sancé

Saôna Spa

Beauté • Minceur • Bien-être

Le paradis du bien-être

Laëtitia vous accueille dans 150 m² pour un dépaysement total et des soins cocooning.

À offrir ou à découvrir

IDÉES CADEAUX

- Hammam
- Sauna
- Douche à jets
- Douche d'affusion
- Modelage californien, pierres chaudes
- Gommage et enveloppement corps
- Soins minceur (bilan personnalisé offert)
- Soins visage micro-dermabrasion
- Epilations…

Horaires

- Lundi - mardi - jeudi - vendredi 9 h - 19 h
- Samedi 9 h - 17 h
- Mercredi uniquement sur RDV

SAÔNA SPA
24 rue de la madone - 71000 SANCÉ
Tél. : 03 85 38 69 03

Bibliothèque Municipale

Le 26 septembre dernier, la Bibliothèque Municipale fêtait la rentrée en offrant à ses lecteurs un spectacle conté par Sam Cannarozzi « Et la parole s'est peuplée d'arbres ». Ce conteur professionnel de la région a enchanté un public familial venu nombreux.

À partir de janvier 2009, l'espace offrira un nouveau service à ses lecteurs : la création d'un fonds de DVD films et documentaires. Le fonds de CD-Rom, ludoéducatifs et documentaires, est parvenu à un nombre de titres très satisfaisant, que nous jugeons suffisant pour notre bibliothèque. Il est toujours beaucoup consulté et ses plus grands succès attirent les générations les unes après les autres. La bibliothèque réaffecte donc ce budget vers le nouveau support DVD, après avoir fait un sondage auprès de ses lecteurs qui l'ont largement plébiscité. En effet, devant la disparition des vidéoclubs et le prix élevé du ticket de cinéma, offrir un accès à des films de qualité devient une mission de service public évidente.

Le samedi 14 février 2009, à 11 heures, venez à la bibliothèque pour une dégustation de livres mise en scène par les bibliothécaires… sous le signe des surprises et de l'émotion en cette fête de la Saint-Valentin.

Enfin, en mars, nous aurons le plaisir de retrouver les artistes Sancéens pour une nouvelle exposition, peinture et artisanat d'art. La bibliothèque est toujours ouverte aux nouveaux talents, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. : 03 85 20 53 70.

Site Internet www.sance.fr

Le site Internet de la commune a fait peau neuve ! Nouvelle présentation et nouvelle organisation : six grandes rubriques, avec une couleur associée à chacune, dans lesquelles sont classées les informations. Des renseignements pratiques supplémentaires : le menu du restaurant scolaire municipal, les assistantes maternelles, les lignes de bus, la collecte des ordures ménagères, le Plan Local d'Urbanisme consultable en ligne. Le site a pour volonté de regrouper et présenter toutes les informations utiles concernant les services communaux.

Alors ayez régulièrement le réflexe de vous connecter sur www.sance.fr pour ne rien manquer des événements de la commune avec la rubrique Agenda, suivre les délibérations prises par le Conseil Municipal, et consulter la version électronique de notre journal « SANCÉ échos » (les numéros précédents sont archivés).

Et pour toutes les associations organisatrices d'événements, n'hésitez pas à contacter Madame Cécile SAREAU, chargée de faire vivre le site. Vous aurez ainsi la possibilité d'avoir une publicité gratuite supplémentaire pour votre événement, soit dans la rubrique Agenda, soit sur la page d'accueil du site pour les plus importants. Bonne visite sur www.sance.fr

École primaire

Lors de la remise des prix des écoles fleuries avec Madame Geneviève Marc.

C'est dans un climat de changement que les 180 élèves ont abordé la rentrée le 2 septembre à l'école communale de SANCÉ, avec tout d'abord une nouvelle organisation de la semaine scolaire qui passe de 26 heures à 24. À cela, s'ajoute l'arrivée de nouveaux enseignants, Mesdames Corinne BACH en CP, Ghyslaine PHILIPPON en CE1, Lucia TORRES et Monsieur Christophe SENAILLET en CM2. Enfin une seule direction, cette année, pour les deux écoles : maternelle et élémentaire, assurée par Madame Geneviève MARC, aidée dans les tâches administratives par Mademoiselle Stéphanie GIL, employée de vie scolaire.

Outre les traditionnelles journées de classe, les enfants de SANCÉ ont la chance de participer à de nombreuses sorties et activités pédagogiques qui viennent illustrer les programmes officiels. Les **D.D.E.N** (**D**élégués **D**épartementaux de l'**É**ducation **N**ationale) ont reconnu ainsi la qualité de l'activité « jardinage » de la maternelle en décernant, à cette école, le prix des écoles fleuries avec la mention A « pour une découverte intelligente de l'environnement ».

La randonnée pédestre dans les bois de Sennecé a permis aux élèves de maternelle et de CP une approche concrète de l'automne. La promenade en calèche de cette journée introduisait le cycle poney dont ont bénéficié les élèves de Madame Marie-Françoise GAIRE (Moyens et Grands) pendant six semaines.

Quant aux plus grands, des classes de CE2 et CM2, ils se sont rendus sur le site de Bibracte près d'Autun. Le respect de l'environnement n'est pas oublié avec, bien sûr, le tri sélectif dans chaque classe, mais aussi une sortie instructive à la déchetterie de la Grisière pour les CM1.

L'art est aussi au programme avec un projet photo suivi d'une exposition pour la maternelle et une visite en compagnie des CM2 au Salon International d'art photographique. Les élèves de la section Petits/Moyens se sont rendus au Musée des Ursulines de Mâcon et ceux de Petite Section ont visité l'Hôtel Dieu de Mâcon, après une présentation chantée et dansée devant les résidents de cet établissement.

En éducation physique, les élèves bénéficient de la proximité du gymnase et de l'espace du Pré des Mares, mais aussi de la piscine de Mâcon où les enfants de Grande Section au CE2 se rendent régulièrement. On ne saurait oublier les rencontres hebdomadaires avec Madame Cécile BENOIT, Directrice de l'École de Musique Municipale de SANCÉ et avec Madame Catherine LABROSSE, responsable de la Bibliothèque Municipale. Ces activités enrichissantes résultent d'un partenariat concerté et efficace entre les parents, les enseignants, la Mairie et le Sou des Écoles, qui en assurent le soutien financier.

Les élèves, très sensibles à ce climat de citoyenneté qui règne entre leurs différents éducateurs, ont montré qu'ils se sentaient également citoyens à part entière de la commune, en participant activement à la cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts, aux côtés de leurs enseignantes et de leurs aînés.

Alors, quelles que soient les réformes, l'école reste au centre de notre village et ses enseignants ont à cœur de faire découvrir à leurs élèves le monde qui les entoure.

La promenade en poneys pour les enfants de la classe de Madame Marie-Françoise Gaire.

École de musique municipale

L'École de Musique Municipale a terminé l'année 2008 avec un beau cadeau pour ses élèves : **une baisse des tarifs de 53 %**.

Cette diminution fait suite à une aide financière de la **C.A.M.VAL** (**C**ommunauté d'**A**gglomération du **M**âconnais **VAL** de Saône) prévue à cet effet, afin que la musique reste accessible à tous les Sancéens. C'est pourquoi, ce deuxième trimestre nous compterons quelques élèves supplémentaires, soit 88 au total.

Grâce à ces nouveaux tarifs, nous proposons exceptionnellement une deuxième rentrée en janvier 2009, dans les classes d'éveil musical, chœur d'enfants, ainsi qu'en trompette, trombone et clarinette.

Voici quelques horaires et tarifs

- **Éveil musical** (moyennes et grandes sections) : lundi de 16 h 30 à 17 h 15 à l'école élémentaire (19 € par trimestre).
- **Chœur d'enfants** (CE1 à CM2) : mardi de 16 h 30 à 17 h 15 à l'école élémentaire (19 € par trimestre).

Concernant la pratique instrumentale, renseignements à l'École de Musique.

Nous préparons actuellement le concert de l'Épiphanie qui aura lieu le vendredi 23 janvier à 20 h 30 à la Salle des Fêtes. Nous entendrons des ensembles de classes de l'École de Musique Municipale, ainsi que nos trois orchestres : la pépinière, l'orchestre 1er cycle et l'orchestre de l'Ecole de Musique.

D'autres projets sont en cours, dont un fort ambitieux : un festival de Musiques Actuelles les 2 et 3 juillet 2009 à la Salle des Fêtes. L'école est assistée par la toute récente association d'élèves et de parents d'élèves : **San'céO**

Cécile BENOIT, la directrice reste à votre disposition tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30 à la Mairie.

Enzo, élève tromboniste.

Des nouvelles du basket

Pour l'Amicale Sportive Sancé Basket, la saison 2008-2009 bat son plein : entraînements et matches se succèdent. Un premier bilan à mi-saison nous permet d'espérer que les seniors garçons 1, bien qu'alternant le bon et le moins bon, se maintiendront en championnat régional s'ils savent conserver la combativité qu'on a pu leur voir récemment.

Les seniors 2, promus cette saison, sont en tête de leur poule et vont tout faire pour rester leaders et ainsi accéder au plus haut niveau départemental.

Quant aux féminines, avec une équipe renouvelée, incluant plusieurs cadettes, elles souffrent et vont devoir batailler ferme pour assurer leur maintien.

Chez les jeunes, cadettes et poussines sont bien parties pour effectuer une bonne année, alors que benjamins et benjamines éprouvent plus de difficultés dues à un manque d'âge et d'expérience par rapport à leurs adversaires. La deuxième phase devrait cependant être moins douloureuse. La grande satisfaction de ce début de saison vient du baby-basket : peu nombreux ces dernières années, ils sont une quinzaine à écouter les conseils éclairés de leurs deux jeunes entraîneurs. C'est de bon augure pour l'avenir du club. Quant au basket-loisir, la bonne ambiance a autant de valeur que la balle orange.

N'hésitez pas à venir encourager nos équipes les samedi et dimanche, les joueurs et joueuses ont besoin de votre soutien et l'ambiance est garantie.

Une innovation durant les vacances de Noël : des journées d'animation et de perfectionnement pour les jeunes ont été organisées par le club avec la participation de l'animateur technique départemental et d'un cadre qualifié également membre du comité 71. De nouvelles séances sont en prévision pour les catégories qui n'en ont pas bénéficié.

Retenez bien les dates de nos prochaines manifestations : Soirée dansante le samedi 21 mars à la salle des fêtes de Sancé et concours de pétanque le samedi 16 mai place Yves Hall.

Le club présente ses meilleurs vœux à toutes les Sancéennes et tous les Sancéens pour cette année 2009 qui sera pour tous, nous l'espérons, du meilleur cru.

L'équipe Baby et leurs entraîneurs Caroline CHAPEAU et Marion MARCHAL.

Remise de médailles d'honneur

Le vendredi 5 décembre au soir, une cérémonie particulière a eu lieu à la Salle des Fêtes, pour mettre à l'honneur trois employés municipaux qui se sont vus décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale - échelon argent - pour plus de vingt années de bons services. Ces médailles sont attribuées par la Préfecture, sur proposition du Maire. En sa qualité d'employeur, Monsieur Roger MOREAU, Maire, a rappelé le cursus professionnel de chacun des récipiendaires.

Madame Bernadette LAFONT a pris ses fonctions d'agent de service en septembre 1986. Après avoir suivi une progression régulière due à la qualité de son travail auprès des enfants, elle a été nommée adjoint technique territorial le 1er janvier 2007.

Monsieur Roger BOURROUX a été recruté le 1er septembre 1986 en tant qu'agent technique qualifié et affecté au restaurant scolaire municipal. Aujourd'hui, il a en charge la confection de plus de 100 repas par jour pour les enfants de SANCÉ. Sa ponctualité, sa rigueur, la perfection dans son travail lui ont permis d'être nommé agent de maîtrise qualifié depuis le 1er juillet 2008.

Monsieur Fernand CORREIA est entré au service de la commune le 1er juillet 1985 comme emploi TUC. Après avoir suivi de nombreux stages et passé des concours internes, il a gravi les échelons professionnels à force de travail et de courage.

Leurs collègues, les adjoints et conseillers municipaux, étaient venus nombreux à cette réception. Les bénéficiaires reçurent leurs médailles, la véritable médaille du travail, des mains de Monsieur Roger MOREAU qui n'a pas manqué de les féliciter et de les remercier pour toutes ces années passées aux services de la population tout en soulignant la conscience professionnelle avec laquelle ils ont accompli leur travail avec beaucoup d'efficacité. Il les a encouragés à poursuivre dans cette voie et leur a remis leur diplôme et un petit présent. Les trois médaillés ont remercié, chacun à leur tour, Monsieur le Maire et la commune pour cette marque de sympathie à leur égard. Cette cérémonie était aussi l'occasion d'honorer six bouts de choux, parmi le personnel communal, nés en 2008. Un cadeau a été remis aux heureux parents.

Le verre de l'amitié et une petite collation ont permis de clôturer cette soirée amicale. Petite fête très appréciée par la majorité des participants, qui pourra être reconduite dans le futur, tant les occasions d'échange et de rencontre semblent importantes, surtout dans un village comme le nôtre, où la proximité ne doit pas s'amoindrir. Au contraire, elle est partie intégrante de notre richesse et porte la promesse d'un avenir solidaire.

De gauche à droite : Monsieur Roger Moreau, Maire, Madame Bernadette Lafont et Messieurs Fernand Correia et Roger Bourroux.

Le devoir de mémoire

Pour que le souvenir vive toujours

11 novembre 1918 - 11 novembre 2008 : C'est dans un wagon immobilisé dans la forêt de Compiègne, près de la gare de Rethondes dans l'Oise, qu'a été signé, il y a 90 ans, jour pour jour, l'Armistice mettant fin au conflit le plus meurtrier de l'histoire, mais qui n'allait pas mettre fin à la souffrance de milliers de femmes, épouses et mères, et d'enfants qui pleuraient un proche.

Cette date reste et restera gravée dans la mémoire du temps. C'est pourquoi, les jeunes et les moins jeunes Sancéens, dans le souci du devoir de mémoire et du lien intergénérationnel, ont assisté à la cérémonie commémorative de l'Armistice pour rendre un nouvel hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale.

Ce geste fort doit permettre, à chacun d'entre nous, de ne jamais oublier la bravoure, le courage et le sacrifice de nos valeureux soldats, de ceux qui se sont battus avec patriotisme, courage et abnégation, de ceux qui sont morts pour la Patrie ou de ceux qui ont été gravement mutilés. Nous devons à ces héros notre qualité de vie d'aujourd'hui, ne l'oublions pas, n'oublions jamais l'enfer qu'ils ont vécu.

La particularité de cette Grande Guerre pour nous, en cette année 2008, c'est que nos deux derniers « poilus » nous ont quittés à l'âge de 110 ans. Il n'y a donc plus, en France, de témoins de ces atrocités.

Le mauvais temps automnal n'avait pas empêché les Sancéennes et les Sancéens de venir très nombreux pour marquer cet important et solennel devoir de mémoire. Les participants à cette manifestation se sont rassemblés dans la cour de la Mairie pour se rendre en défilé au monument aux morts, avec en tête du cortège, les porte-drapeaux, les enfants des écoles, une partie des membres du conseil municipal, les citoyens de la commune et les représentants du comité local F.N.A.C.A de SANCÉ qui s'étaient réunis le matin même en assemblée générale.

Dans le recueillement, et avant de rejoindre la Salle des Fêtes pour les discours, Monsieur Roger MOREAU, Maire, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts, et les enfants des écoles ont cité les noms des vingt-huit soldats de SANCÉ, morts pour défendre leur pays lors de ce premier conflit mondial, avant d'écouter la sonnerie aux morts et l'hymne national.

C'est à l'abri que la cérémonie s'est poursuivie avec la lecture, par Monsieur Le Maire, du message de Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, et de quelques extraits des délibérations du Conseil Municipal de l'époque qui autorisait la construction du monument aux morts en mémoire des jeunes de la commune tombés au champ d'honneur. Ensuite, trois élèves, parmi les nombreux enfants présents, ont lu l'extrait d'une lettre qu'un Poilu avait adressé à sa famille. Cette lettre poignante ne pouvait que témoigner de la dureté des combats, de cette guerre qui dura plus de quatre années.

Avant de terminer la cérémonie par le vin d'honneur, les enfants des écoles sous la conduite de Madame Geneviève MARC, directrice de l'école primaire, entonnèrent la Marseillaise, reprise par toute l'assistance.

Monsieur le Maire a tout d'abord remercié les enfants, mais aussi les enseignantes pour avoir sensibilisé les enfants envers cette journée. L'importance de la présence des jeunes générations a été soulignée positivement par l'ensemble des participants.

Pendant le défilé sous la pluie.

Au moment du discours de Monsieur Roger Moreau, Maire.

Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2008

Tous les conseillers étaient présents.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2008.
- **VALIDE** les résultats de l'enquête « Bien vivre à SANCÉ » présentés par Madame Françoise BAJARD, **DÉCIDE** de poursuivre l'étude pour l'implantation d'une **P.U.V** (**P**etite **U**nité de **V**ie) à SANCÉ et **CHARGE** Monsieur le Maire de contacter tous les organismes susceptibles d'apporter un soutien technique et financier à ce projet.
- **ACTUALISE** les règlements intérieurs du restaurant scolaire municipal, de la garderie périscolaire et du **C.L.S.H** (**C**entre de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement) du mercredi. L'inscription des enfants à ces services implique obligatoirement l'acceptation et le respect de chacun des règlements.
- **AJOUTE** des tarifs municipaux pour tenir compte de l'accueil d'enfants au restaurant scolaire municipal sans fourniture de repas et du dépassement d'horaire lors de la prise en charge d'enfants à la garderie périscolaire.
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique 2e classe à temps complet, à compter du 1er novembre 2008 ; ce poste est pré-affecté.
- **OUVRE** un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique 2e classe à temps non complet à l'École de Musique Municipale, à compter du 1er janvier 2009 ; ce poste est pré-affecté.
- **RENOUVELLE**, pour une durée de 30 ans, la convention de distribution publique de gaz avec Gaz De France.
- **DÉCIDE** de prendre en charge, au titre de la formation professionnelle, les frais d'inscription au **C.N.E.D** (**C**entre **N**ational d'**E**nseignement à **D**istance) d'un agent désirant préparer le C.A.P Petite Enfance ; l'agent devant s'engager à poursuivre le cursus jusqu'à la présentation à l'examen.
- **SE PRONONCERA** ultérieurement, sur la fusion des deux directions de l'École Primaire en une seule, après un complément d'informations.
- **DÉCIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Mâcon.
- **RÉGULARISE** l'achat d'une parcelle de terrain à la copropriété du Pré des Mares, d'une superficie de 73 m² au prix de l'euro symbolique.
- **DÉCIDE** de vendre à Monsieur et Madame DIGOIS une partie d'une parcelle de terrain communal qui jouxte leur propriété, rue de la Petite Mouche.
- **DÉCIDE** de prendre en charge une partie des frais des séjours des enfants de l'école maternelle dans la limite de 3 € par jour et par enfant pour l'année scolaire 2008-2009.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2008

Tous les conseillers étaient présents.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 octobre 2008.
- **ACTUALISE** les tarifs de location de la Salle des Fêtes, applicables à compter du 1er janvier 2009 (+2 %).
- **FIXE** les tarifs de l'École de Musique Municipale pour l'année scolaire 2008-2009. Ces tarifs ont fait l'objet d'une forte diminution -53 % pour les Sancéens et les habitants de la **C.A.M.VAL** (**C**ommunauté d'**A**gglomération du **M**âconnais **VAL** de Saône) grâce à la participation financière substantielle de la C.A.M.VAL par le biais d'un fonds de concours.
- **REMERCIE** les conseillers communautaires de la C.A.M.VAL pour le soutien financier à l'École de Musique Municipale de SANCÉ.
- **APPROUVE** la modification statutaire du **S.I.G.A.L.E** (**S**yndicat **I**ntercommunal de **G**estion des **A**ctivités de **L**oisirs des **E**nfants) relative à l'objet du syndicat.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de restitution, par le S.I.G.A.L.E, du bien immobilier de la Grange du Bois aux sept communes propriétaires au 31 décembre 2008.
- **RAPPELLE** son attachement au service d'aide aux devoirs pour les collégiens Sancéens qui a prouvé toute son utilité et **DEMANDE** au S.I.G.A.L.E, qui gère ce service, de le maintenir dans sa forme actuelle.
- **PREND ACTE** de l'organisation des élections prud'homales du mercredi 3 décembre 2008.
- **SOLLICITE** des aides financières, auprès de la Fédération Française de Football et de tous les organismes compétents, pour la construction de vestiaires aux normes au stade de la Grisière.
- **PREND CONNAISSANCE** de la synthèse des observations mentionnées dans le registre de concertation laissé à la disposition du public du 25 septembre au 29 octobre 2008, à la Mairie, concernant la possibilité de créer une **Z.A.C** (**Z**one d'**A**ménagement **C**oncerté) d'habitat au Nord de la Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2008

Madame Maryline GAUTHIER et Monsieur Cédric MAUCELI étaient excusés. Madame Maryline GAUTHIER avait donné pouvoir écrit à Monsieur Roger MOREAU et Monsieur Cédric MAUCELI à Monsieur Henri VOUILLON.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2008.
- **RENOUVELLE** la convention avec le **C.L.E.M** (**C**entre de **L**oisirs **É**ducatifs **M**âconnais) pour la gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement du mercredi.
- **OCTROIE** au receveur municipal une indemnité de conseil au taux maximal et une indemnité de confection des documents budgétaires.
- **APPROUVE** la décision modificative budgétaire pour le Budget Général ; cette opération comptable n'affecte pas l'équilibre budgétaire.
- **ACCEPTE** la proposition de la commune de Charnay-Lès-Mâcon d'assumer, à compter du 1er janvier 2009 et jusqu'à sa vente, les droits et obligations des propriétaires du bien immobilier de la Grange du Bois restitué par le S.I.G.A.L.E, pour le compte des propriétaires indivis et contre remboursement de la part de chacun.
- **APPROUVE** la convention pour l'étude de la mise en place de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement collectif par le **S.I.T.E.A.M** (**S**yndicat **I**ntercommunal pour le **T**raitement des **E**ffluents de l'**A**gglomération **M**âconnaise).
- **INSTITUE** le dépôt de permis de démolir et la procédure de déclarations préalables pour les clôtures sur le territoire communal.
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle à l'Association 4L STeam à l'occasion de sa participation au raid humanitaire 4L Trophy.
- **PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel 2007 du **S.I.T.U.M** (**S**yndicat **I**ntercommunal des **T**ransports **U**rbains du **M**âconnais Val de Saône) présenté par Monsieur Henri VOUILLON, et du bilan d'activité du **SY.D.E.S.L** (**SY**ndicat **D**épartemental d'**E**nergie de **S**aône-et-**L**oire) présenté par Monsieur Pierre CHAMPION.

Calendrier des manifestations

JANVIER

- **Vendredi 16 :** Concours de belote organisé par l'A.C.C.M (Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais).
- **Dimanche 18 :** Loto organisé par le Club de la Tour.
- **Vendredi 23 :** Soirée de l'Épiphanie proposée par l'École de Musique Municipale, à 20 h 30 à la Salle des Fêtes.
- **Dimanche 25 :** Concert donné par la Chorale « Si l'on chantait » à 17 h à la Salle des Fêtes.
- **Samedi 31 :** Soirée « potée auvergnate » organisée par le Comité de Jumelage.

FÉVRIER

- **Vendredi 6 :** Heure musicale offerte par l'École de Musique Municipale, à 18 h 30 dans la salle Berlioz.
- **Samedi 14 :** Goûter des Anciens organisé par l'Entr'Aide Paroissiale.

Vacances scolaires pour la zone B (Dijon), du samedi 21 février 2009 après la classe au dimanche 8 mars (rentrée le lundi 9 mars).

MARS

- **Dimanche 8 :** Loto familial organisé par le Sou des Écoles.
- **Jeudi 19 :** Commémoration du 47e anniversaire du cessez-le-feu mettant un terme officiel à la guerre d'Algérie - Cérémonie au Monument aux Morts à 17 h 30 suivie d'un vin d'honneur.
- **Samedi 21 :** Soirée dansante organisée par l'Amicale Sportive Sancé Basket.
- **Samedi 28 :** Soirée musicale de printemps organisée par l'École de Musique Municipale, à 20 h 30 à la Salle des Fêtes.

AVRIL

- **Dimanche 5 :** Thé dansant organisé par le Club de la Tour.
- **Samedi 18 :** Grande fête des classes en « 9 » et en « 10 ».
- **Dimanche 26 :** Souvenir des Déportés - Cérémonie au Monument aux Morts à 11 h suivie d'un vin d'honneur.

Vacances scolaires pour la zone B (Dijon), du samedi 18 avril 2009 après la classe au dimanche 3 mai (rentrée le lundi 4 mai).

Service National

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense

La toute première **J.A.P.D** (**J**ournée d'**A**ppel de **P**réparation à la **D**éfense), instituée il y a maintenant dix ans, s'est déroulée le 3 octobre 1998 pour les garçons et a débuté en avril 2000 pour les filles. Elle a été conçue pour maintenir un lien privilégié entre les armées et la jeunesse en la sensibilisant aux sujets de défense et pour promouvoir auprès d'elle le sentiment d'appartenance à une communauté, d'abord nationale puis européenne.

Le nom même de J.A.P.D marque le fait que le Service national n'est que suspendu et non supprimé ou abrogé. Il peut être rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la Nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent. Les jeunes répondant à l'appel de préparation à la défense conservent cependant **la qualité d'appelés du Service national.**

700 000 jeunes suivent chaque année cette journée. En dix ans, près de 7 millions de jeunes Françaises et Français de métropole et d'outre-mer y ont pris part, et près de 1 200 cadres militaires, d'active et de réserve, ainsi que du personnel civil de la Défense, interviennent pour animer ces journées organisées sur 370 sites militaires ou civils. Un enseignement particulier est consacré au « devoir de mémoire » de façon à maintenir vivant le souvenir du sacrifice des générations précédentes au service de la Nation.

La J.A.P.D n'est obligatoire que pour les citoyens de nationalité française, résidant en France ou à l'étranger et elle s'adresse à un public entre 16 et 25 ans, ce qui reste compatible avec la convention des droits de l'enfant de novembre 1989 (article 38.3). Cette démarche obligatoire du parcours de citoyenneté doit être accomplie avant 18 ans, à la condition d'avoir effectué la démarche du recensement à 16 ans. Une régularisation peut être obtenue jusqu'à l'âge de 25 ans où le jeune est dégagé des obligations du Service national.

Pour la première fois dans son histoire, les filles sont également soumises à ce Service national qui était pourtant considéré comme « universel » dans son organisation précédente.

Cette journée est une occasion de découvrir les différents métiers de l'armée (exemple : technicien, soldat, cantinier, pilote, marin, conducteur de char, etc.), les différentes préparations militaires, la réserve militaire, la **F.M.I.R** (**F**ormation **M**ilitaire **I**nitiale de **R**éserve), etc.

A l'issue de cette série de formalités administratives et d'enseignements sur les principes généraux de la défense et ses moyens, un certificat individuel de participation est remis. Contrairement à l'attestation de recensement, ce document est obligatoire pour passer le permis automobile ou le baccalauréat si la J.A.P.D n'a pas été effectuée. De même, l'inscription dans une université requiert pour les étudiants de nationalité française, selon l'âge : l'attestation de recensement militaire ou l'attestation de J.A.P.D.

L'attestation de J.A.P.D est unique et aucun autre exemplaire ne peut être donné. En cas de perte, il faut donc demander un **C.P.M** (**C**ertificat de **P**osition **M**ilitaire) au **B.S.N** (**B**ureau du **S**ervice **N**ational) à l'adresse suivante :

Caserne Vaillant
24 avenue Garibaldi - BP 1581
21032 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 11 21 15
Courriel : bsn-dij@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site : www.defense.gouv.fr

Le C.C.A.S a mis les petits plats dans les grands

Une des neuf tables disposées dans la salle.

Le repas des Aînés, organisé par la Municipalité et le **C.C.A.S** (**C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale), a eu lieu le jeudi 11 décembre. Cent cinquante convives, dont 88 âgés de plus de 70 ans, avaient pris place pour ce moment convivial, dans la Salle des Fêtes splendidement décorée aux couleurs de Noël par le personnel communal.

Entouré des membres du C.C.A.S, de ses adjoints Messieurs Henri VOUILLON, Pierre CHAMPION et Madame Françoise BAJARD, et de quelques conseillers municipaux, Monsieur Roger MOREAU, Maire, débuta les festivités par un mot d'accueil. Il a fait part à l'assistance de son plaisir de participer et d'entourer les seniors de la Commune pour ce repas plein d'amitié, de chaleur, et du bonheur de se retrouver ensemble, oubliant un instant les tracas de la vie quotidienne.

Madame Françoise BAJARD, Maire adjointe, et présidente de la commission municipale « affaires sociales », a remercié Madame Isabelle DE ARAUJO, conseillère municipale, pour l'organisation et la mise en page des menus superbement décorés par les enfants des écoles.

Préparé par Jean DUBY, traiteur à Feillens, le repas était digne d'un grand chef. Le savoureux menu était constitué d'une salade composée avec salade verte, filet de carpe, saumon à l'aneth et cuisse de caille fumée, d'un poulet à la crème accompagné de crêpes Parmentier et champignons persillés, d'un fromage blanc à la crème ou d'un plateau, et d'une tarte bressane avec une boule de glace à la vanille. Le tout arrosé de bons vins et d'un excellent Crémant, comme il se doit, de Bourgogne. Une mention bien a été décernée à toute l'équipe pour la qualité culinaire et un service sans reproche.

Le plaisir fut aussi très grand, lorsque l'animation succéda aux délices de la bouche. Le C.C.A.S n'ayant pas fait les choses à moitié, ce fut une grande réjouissance, pour les invités d'un jour, de bénéficier d'un après-midi récréatif en compagnie des animateurs Isabelle et Guy COUSIN de Paray-le-Monial qui ne lésinèrent pas sur les moyens. La succession de morceaux choisis fut propice à enflammer l'assistance, et très vite la piste a accueilli les danseurs expérimentés, pressés d'exprimer leur plaisir.

En milieu d'après-midi, les enfants de l'école maternelle sont venus présenter leur savoir en matière de danse. Prestation fortement appréciée par les anciens et remerciements chaleureux à leurs institutrices, Mesdames Geneviève MARC, Marie-Françoise GAIRE et Christine STAPPERFENNE. Pour compléter l'intermède récréatif, une surprise avait été bien gardée, Dominique AUDUC, notre prêtre clown a séduit l'assistance par ses nombreux tours de magie.

Madame Maria CAILLE, qui a fêté ses 90 ans cet été, était la doyenne de la fête. Elle était entourée de nombreuses Sancéennes et de nombreux Sancéens qui avaient souhaité participer à ce moment de retrouvailles, et de Monsieur Frédéric CHAMPION qui, en tant que doyen, allait fêter ses 89 ans trois jours après.

Les 58 personnes n'ayant pu partager ce repas n'ont pas été oubliées, un colis leur a été porté le samedi 13 décembre par les Conseillers Municipaux et les membres actifs du C.C.A.S. Ces facteurs d'un jour ont été reçus chaleureusement, ils ont profité de leur passage pour engager conversation et rapporter les récentes nouvelles du village, rompant ainsi une solitude parfois pénible à supporter.

La nouvelle équipe municipale et les membres du C.C.A.S adressent à toute la population, leurs vœux les meilleurs et sincères de bonne et heureuse année 2009, ainsi qu'une excellente santé.

F.N.A.C.A

Traditionnellement, le matin du 11 novembre, quelques heures avant la cérémonie au monument aux morts, le Comité local F.N.A.C.A de SANCÉ se réunit en assemblée générale pour faire le point sur l'exercice de l'année écoulée et évoquer les projets futurs.

Le Comité, présidé par Monsieur Gérard PROST, est composé de vingt-huit membres, très actifs, fidèles à leur conviction. Ils affirment haut et fort que le 19 mars est la seule date représentative de la fin de la guerre d'Algérie. Commémorer cette journée, vouée au souvenir et au recueillement, c'est unir toutes les mémoires, c'est aussi donner des repères aux générations futures.

Au bilan d'activités 2008 figure, la participation massive aux différentes manifestations commémoratives sauf, bien sûr, à celle du 5 décembre, la journée verte, le traditionnel voyage en juillet (Tyrol), et le thé dansant en octobre.

Le secrétaire, Monsieur Jean-Pierre PRIEUR, a présenté les activités 2009, reconduites à l'identique, avec le voyage annuel prévu du 1er au 3 juillet en Aveyron et le thé dansant le dimanche 18 octobre. Et d'annoncer qu'en 2010, pour le trentième anniversaire du Comité, une croisière en Méditerranée est projetée. Un mot également sur l'activité de la Fédération, tant au plan national que départemental, en commentant les diverses réunions de secteur et en donnant quelques chiffres sur les effectifs nationaux (363 401 adhérents) et départementaux (9 253 adhérents, 941 veuves). Quant au nombre de comités, ils sont 110 au niveau départemental et 11 dans le secteur n°1 dont dépend SANCÉ.

La trésorière, Madame Simone FOULON, élue récemment membre du bureau départemental, expose le bilan financier du Comité tout à fait positif et explique l'importance et la place des veuves dans les comités.

La réunion s'est terminée par l'élection du bureau, reconduit à l'unanimité. Monsieur Gérard PROST garde son fauteuil de président, il sera assisté de Madame Simone FOULON à la trésorerie, et de Monsieur Jean-Pierre PRIEUR qui prend en charge le secrétariat et les affaires juridiques et sociales.

Pour terminer la journée, tous les membres du Comité se sont retrouvés autour d'une bonne table en compagnie de leurs épouses. Une bonne ambiance a régné tout au long de l'après-midi.

Le Comité remercie très sincèrement la municipalité de SANCÉ pour son soutien sans faille à travers les diverses manifestations et souhaite à toute la population une bonne année 2009 et surtout une bonne santé.

Le bureau composé de Jean-Pierre Prieur, Gérard Prost et Simone Foulon.

La nombreuse assistance à l'assemblée générale.

Les conscrits de la « 9 » sont en tournée

La conscription n'existant plus, les fêtes des classes animées par les jeunes conscrits sont en passe de disparaître dans de nombreuses communes, mais à SANCÉ, c'est sans compter sur la détermination de quelques irréductibles Sancéens de cœur qui ont décidé de frapper un grand coup et de perpétuer cette tradition vieille de plus de deux cent dix ans. C'est en effet en 1798 qu'apparut le système de la conscription (du latin conscriptus, enrôlé) = système de recrutement militaire fondé sur l'appel annuel du contingent.

Ces jeunes classards occupent le terrain depuis début décembre, ils déploient tout leur savoir-faire pour préparer au mieux cette journée de réjouissances qui aura lieu le **samedi 18 avril 2009** à la Salle des Fêtes. Ils sont tous bien résolus à fêter leur nouvelle décennie avec ferveur, dynamisme et convivialité.

Les tournées rituelles ont débuté dans la joie et la bonne humeur, la population leur réservant presque toujours un accueil chaleureux. Les samedis après-midi sont pour eux l'occasion de taper au plus grand nombre de portes pour proposer chapeaux et cocardes et solliciter la générosité de leurs aînés. Ils remercient déjà tous ceux qui les ont, jusqu'à ce jour très aimablement reçus, à l'occasion de la vente de leurs brioches.

Si certains craignent d'être oubliés et qui souhaiteraient faire partie de la grande fête, ils peuvent prendre contact, dès maintenant, avec un des membres du bureau formé au cours de la réunion du samedi 22 novembre 2008, initiée par Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, responsable de la commission municipale « Information, culture et communication ».

C'est Jean-Baptiste MARCHAL qui, spontanément, a souhaité présider « l'association des conscrits de SANCÉ ». Justine MAZOT a accepté tout de suite d'être son bras droit au poste de vice-présidente, Olivier JACON, quant à lui, gère les finances et Sébastien THENOT s'occupe des questions de secrétariat.

Et avec, à peu près, 223 personnes nées durant les années en « 9 », auxquelles il convient d'ajouter 37 sous conscrits de 19 ans, le cru 2009 sera excellent. On ne peut que louer le courage de ces futurs conscrits qui feront tout pour motiver les troupes.

Monsieur Henri Vouillon entouré de quelques conscrits de la « 9 » présents à la réunion.

Centre de Loisirs du mercredi

Déjà un trimestre d'écoulé au **C.L.S.H** (**C**entre de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement) du mercredi à SANCÉ. Le temps passe trop vite quand on s'amuse !

Au cours de ce trimestre, les enfants ont pu découvrir toutes sortes d'activités ludiques, comme les bulles géantes, la peinture soufflée, le modelage, les jeux d'expressions, les jeux sportifs ou de coopération, les ballades et les sorties (Théâtre de Mâcon, la Buissonnière dans le cadre du projet « Jouons ensemble », etc.).

Le Centre de Loisirs, c'est aussi un lieu éducatif et c'est pourquoi il nous a semblé important de construire, avec les enfants, des projets dans lesquels ils puissent s'exprimer et s'investir. La cause des droits de l'enfant dans le monde est un sujet qui nous a paru intéressant à développer avec eux. Les plus grands (7-11 ans) ont participé au concours d'affiches organisé chaque année par les Francas. Ils se sont beaucoup investis dans l'élaboration de l'affiche qui a d'ailleurs été sélectionnée pour la finale ! Ils ont également réalisé une vidéo présentant cette affiche, visible sur le blog du Centre de Loisirs à l'adresse suivante : http://cl-sance.blogspot.com

Grâce à une collaboration avec le Théâtre de Mâcon, les enfants ont eu l'occasion de découvrir les coulisses du spectacle en visitant ce lieu magique et ont pu participer à un « atelier lumière ». D'autres sorties dans ce lieu seront prévues afin d'approfondir le thème des droits de l'enfant en nous servant de l'outil « Théâtre ».

Pour ceux qui ne le savent pas encore, le Centre de Loisirs est installé dans les locaux de la garderie municipale. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés ou habitants à SANCÉ. Il fonctionne tous les mercredis pendant les périodes scolaires, de 7 h 30 à 18 h 30, et propose un service de restauration aux familles qui le désirent.

L'équipe pédagogique est constituée de trois personnes autour du directeur Monsieur David KUMPF. Cette équipe répond aux conditions d'encadrement et de qualification exigées par « jeunesse et sports ».

L'animation s'articule autour d'un projet pédagogique qui s'appuie sur des valeurs, telles que l'humanisme, la laïcité, la démocratie, l'égalité. Le mercredi, moment de rupture avec le quotidien, doit être vécu par les enfants comme un temps de récupération où le jeu et la détente prennent toute leur importance. Pour cela, les enfants disposent de l'ensemble des équipements sportifs et culturels de la commune.

Venez découvrir le Centre de Loisirs Sans Hébergement vu de l'intérieur en vous connectant sur le blog dont l'adresse est indiquée dans le troisième paragraphe.

Toute l'équipe, Jeannine, Annick, Justine, Roger et David, vous souhaitent une excellente année 2009.

Annick assure la surveillance d'un groupe d'enfants.

A.S. Sancé - Section Danse Rythmique

Pour la première année, l'Association Sportive Sancé - Section Danse Rythmique - a organisé le samedi 6 décembre un arbre de Noël sur le thème de Noël dans la Salle des fêtes.

Les danseuses de Gaëlle PASQUALIN ont présenté quelques danses devant une assemblée qui a apprécié cette matinée, clôturée par l'arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de papillotes. Les membres du bureau remercient les parents pour leur participation.

Bonne et heureuse année 2009 à toutes et à tous.

Compte-rendu de la réunion de la C.A.M.VAL du 18 décembre 2008

73 conseillers communautaires étaient présents sur les 86 élus des 26 communes que composent la C.A.M.VAL (Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône). Treize conseillers étaient porteurs d'un pouvoir.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

▸ **ADOPTE** le règlement intérieur de la C.A.M.VAL modifié.

▸ **ADOPTE** les modifications budgétaires au budget primitif principal 2008 proposées.

▸ **AUTORISE** le Président : - à mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente, - à mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget, - à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

▸ **PREND** connaissance de la nouvelle organisation des services de la Communauté.

▸ **PREND ACTE** de la création de l'association « Office de tourisme communautaire du Mâconnais Val de Saône » et de ses statuts et **DÉSIGNE** des élus pour siéger au Conseil d'administration de cet organisme, à titre consultatif et sans voix délibérative : Annie Besson, Patrick Buhot, Marie-Paule Cervos, Jean-Pierre Pacaud et Dominique Spay.

▸ **ADOPTE** la convention d'objectifs quinquennale à conclure, à compter du 1er janvier 2009, avec l'association « Office de tourisme communautaire du Mâconnais Val de Saône » et **AUTORISE** le Président à la signer et à verser le premier acompte de subvention prévu dans la convention.

▸ **MODIFIE** la délibération du 25 septembre 2008 concernant l'instauration de la taxe de séjour, en précisant que la date d'application est établie au 1er juillet 2009, et que certaines catégories de personnes sont exonérées du paiement de cette taxe.

▸ **DÉCIDE** de reporter d'un an la durée de validité du fonds de concours accordé à la commune de Péronne pour la réalisation des aménagements d'une partie de la Z.A.E des « Teppes Soldats ».

▸ **APPROUVE** l'annexe financière pour l'organisation du master « Sciences des sociétés et de leur environnement » avec l'Université Lyon II, et **AUTORISE** le Président à verser la subvention de 26 723 €.

▸ **PREND ACTE** de la décision de la Commune de Chânes de se retirer du **S.I.C.T.O.M** (**S**yndicat **I**ntercommunal pour la **C**ollecte et le **T**raitement des **O**rdures **M**énagères) du Mâconnais au 1er janvier 2009 et **ACCEPTE** les montants fixés par le S.I.C.T.O.M comme conditions financières du retrait soit : 320,36 € pour la cession du matériel du Syndicat, et 10 164,60 € correspondant à une quote-part de la Commune de Chânes des annuités de la dette afférente aux emprunts contractés par le S.I.C.T.O.M du Mâconnais pour la construction de ces locaux à Sennecé-les-Mâcon.

Le Conseil Communautaire, par 85 voix pour et une contre :

▸ **ADOPTE** le procès-verbal de transfert de biens du Centre Nautique du Mâconnais Val de Saône et du Conservatoire de Musique et de Danse entre la Ville de Mâcon et la C.A.M.VAL et **AUTORISE** le Président à signer ce document.

▸ **ADOPTE** la convention d'occupation d'une partie des locaux du Centre Culturel Louis Escande à Mâcon pour l'École de Danse entre la Ville de Mâcon et la C.A.M.VAL et **AUTORISE** le Président à la signer.

Le Conseil Communautaire, par 81 voix pour et cinq contre :

▸ **ADOPTE** la position de principe relative aux conditions de transfert, d'organisation et de financement de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » pour permettre d'intervenir en matière d'action sociale, dans le domaine de la petite enfance, et d'homogénéiser l'offre de garde d'enfants aux mêmes conditions tarifaires sur l'ensemble du territoire de la C.A.M.VAL et **DEMANDE** qu'une étude financière soit réalisée, pour déterminer le coût estimatif de l'utilisation d'un berceau à temps plein, ainsi que diverses propositions de répartition de cette charge entre la C.A.M.VAL et les communes, en fonction de la population et de l'utilisation par enfant et par commune.

État civil de l'année 2008

NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux Sancéens :

- Gauthier BURGI, le 21 janvier
- Tony CARNEIRO, le 9 mars
- Hadrien SOLIMEO, le 15 mars
- Eleana et Serena WITTNER, le 26 mars
- Angelo SOARES, le 8 avril
- Eulalie MALGERY, le 17 avril
- Rédouane EL KHATTABI RAMZI, le 19 avril
- Lanvary GAUTHIER, le 26 mai
- Ethan PAGES, le 26 mai
- Mohamed EL MAHI, le 9 juin
- Anaïs MARC, le 17 juillet
- Ethan RABILLOUD, le 28 juillet
- Robin GEOFFROY, le 4 août
- Manon PERREAUT, le 8 août
- Arthur JACQUET, le 15 août
- Elona GARLET, le 7 septembre
- Maël TRICHARD, le 7 septembre
- Jonas RABILLOUD, le 25 septembre
- Toni DE SANTIS, le 27 octobre
- Gaby DUFOUR, le 27 octobre
- Manon DELORME, le 18 novembre
- Liam PEREIRA, le 24 novembre
- Paloma CARNEIRO ALVES, le 25 novembre

Tous nos vœux de bonne santé aux enfants et tous nos compliments à leurs parents.

MARIAGES

Nous avons eu le plaisir d'unir des jeunes de la commune :

- Céline COLLOT et Fabien LACORNE, le 16 février
- Isabelle VEAUX et Pierre BRUNIER, le 22 mars
- Sophie DRUET et Serge ARNOLDI, le 14 juin
- Magali DA COSTA et Benjamin BESSARD, le 28 juin
- Murielle ROUX et Sébastien DUPUIS, le 5 juillet
- Lucile FISCHER et Fabien DUROLA, le 12 juillet
- Isabelle NUGUET et Seddik SMAIL, le 26 juillet
- Christelle NAHAN et Kévin THAS, le 2 août
- Aurélie SCHEPERS et Nicolas PACTHOD, le 9 août
- Aida ICHI et Laurent MEMAIN, le 9 août
- Marie LITAUDON et David VOUILLON, le 16 août
- Cathy GUILLET et Arnaud JOLY, le 30 août
- Sophie LECOCQ et Yannick MORNAND, le 20 septembre
- Audrey BEINING et Arnaud LOBRY, le 20 septembre
- Véronique ROHART et René DELORME, le 4 octobre

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicitations à leurs parents.

DÉCÈS

Quelques habitants nous ont quittés en cours d'année :

- Jean GODET, le 1er janvier
- Joël CENCI, le 23 janvier
- Edmond PANAY, le 17 février
- Johannes COMMERELL, le 18 mars
- Jocya BENCE, le 14 mai
- Maurice SENAILLET, le 20 juin
- Thierry GAGET, le 1 août
- Marie-Rose DUCHASSIN, épouse LAGARRIGUE, le 6 septembre
- Odette MICHEL, épouse CHAFANEL, le 23 septembre
- Marguerite LAUVERGNE, veuve ROLLET, le 16 décembre

Nous présentons aux familles éprouvées nos bien sincères condoléances et les assurons de notre sympathie.